

Tous ensemble

**NOUS VOULONS DES COMITÉS D'ÉTABLISSEMENT
POUR TOUTES ET TOUS !**

SOLIDARITÉ
ENTRAIDE
CULTURE
LUTTES
INFORMATION
EXPERTISE
REVENDEICATIONS
ANALYSES
CONTRÔLE
SERVICES
DÉFENSE
DES DROITS
ACTION
BIEN-ÊTRE
ÉGALITÉ
DÉMOCRATIE
DROIT D'ALERTE
TRANSPARENCE
DÉTERMINATION
ALERTE

INVENTIVITÉ
SANTÉ
DÉTENTE

ÉCHANGES
VOYAGES
DÉCOUVERTES
CRÉATIVITÉ
SPORT

UNITÉ
DROITS DES FEMMES
ACCOMPAGNEMENT
CHOIX
RESPONSABILITÉ
ÉCOLOGIE
SPECTACLES
ARBRE DE NOËL
ACTION
SOCIALE
LOISIRS
PARTAGE
OUVERTURE
CINÉMA
ACCESSIBILITÉ
DÉCOUVERTES
REPOS
VACANCES
RESTAURATION
CONCERTS
THÉÂTRE
PROXIMITÉ
MOBILISATION
COLOS
ÉPANOUISSEMENT
ÉDUCATION
POPULAIRE
CONVIVIALITÉ
WEEK-END

édito

La casse de l'entreprise historique SNCF en 3 EPIC, actée par la réforme ferroviaire, a des conséquences sur la représentation du personnel avec la multiplication des comités d'entreprise (CE) aux périmètres nationaux pour les cheminot-e-s de l'INFRA, du Fret, de gares et connexions, de la Suge, des agences paie et familles... ce qui fragilise les CER « historiques ».

Au-delà de la perte de proximité avec les Cheminot-e-s que cela engendre, sans un accord de gestion des futures activités sociales unifiant les cheminot-e-s, cette situation entraînerait des disparités, voire interdirait l'accès aux activités sociales et culturelles ainsi qu'au patrimoine.

Cette destruction de l'unicité de l'entreprise est également synonyme d'entrave aux missions de contrôle socio-économique de vos élus dans les Comités d'entreprise. Lieu de représentation et de défense des intérêts des cheminot-e-s face à la direction, les CE et le CCE (comité central d'entreprise) (demain Comité Central du Groupe Public Ferroviaire CCGPF) sont informés sur un certain nombre de mesures affectant directement le personnel (effectifs, durée et conditions de travail, formation professionnelle, égalité hommes/femmes...); ils sont « consultés » lors de restructurations importantes...

Votre choix lors des élections professionnelles aura des conséquences dans le rapport de force entre la direction et vos délégué-es et donc, dans la qualité de la défense de vos intérêts, en totale indépendance de ceux de la direction. Avec l'éclatement et la libéralisation du monde ferroviaire, l'avenir des Cheminot-e-s n'a jamais été aussi compliqué.

Votez **SUD-Rail**, c'est l'occasion que chacun prenne la parole pour refuser la dégradation des conditions de travail, la suppression de postes, la perte de pouvoir d'achat... Grâce à leur combativité, en défendant les dossiers, en argumentant point par point, en informant les cheminot-e-s sur les projets de la direction, vos représentant-e-s du personnel **SUD-Rail** organisent les luttes collectives pour faire reculer la direction.

À SUD-Rail, nous voulons des Comités d'Entreprises au service des cheminot-e-s, au service des luttes à mener pour un chemin de fer au service du public, pour une société plus juste.



DES COMITES D'ÉTABLISSEMENT POUR LA DEFENSE COLLECTIVE DES SALARIE-E-S

Le comité d'Établissement... Pas seulement des activités sociales

Beaucoup de salarié-e-s et de cheminot-e-s l'ignorent ou le sous-estiment mais le Comité d'Établissement a aussi une fonction économique qui peut s'avérer essentielle. Les dossiers en information ou consultation sont l'occasion pour vos élu-e-s de questionner la direction et de porter les revendications des agents.

Sur ce point, vos futur-e-s élu-e-s **SUD-Rail** au Comité d'Établissement s'engagent à assurer l'expression collective des agents et à rendre compte en toute transparence des décisions prises. Mais un bon Comité d'Établissement... est aussi un Comité d'Établissement qui connaît ses droits. Vos futurs élus **SUD-Rail** au Comité d'Établissement s'engagent à ce que la délégation **SUD-Rail** soit à l'initiative pour que le CE exerce complètement ses attributions économiques, afin de pouvoir donner les capacités aux agents et à leurs élus de mettre en œuvre les outils pour défendre leurs intérêts (expertise, analyse économique, droit alerte, ...). En renforçant **SUD-Rail** dans les urnes, vous renforcez aussi cette volonté que le Comité d'Établissement ne soit pas seulement une chambre d'enregistrement de la politique menée par la direction, mais un vrai lieu de revendications des cheminot-e-s. **SUD-Rail** est donc pour un droit de veto des comités d'Établissements pour garantir une réelle participation et un vrai contrôle des salarié-e-s sur les orientations économiques et politiques de l'entreprise. **Pour un CE offensif dans la défense de vos intérêts face à la direction de l'entreprise, je vote pour des délégué-e-s SUD-Rail.**

Fonctionnement des CE : SUD-Rail au service des intérêts des cheminot-e-s !

Pour une grande partie des cheminot-e-s, les CE, ce sont les activités sociales et culturelles : les spectacles, les vacances d'été et d'hiver pour adultes et enfants, les centres de loisirs, les bibliothèques, etc. Mais le rôle d'un CE ne se limite pas à ces fonctions que nous voulons par ailleurs renforcer : d'autres prérogatives toutes aussi importantes lui incombent comme l'organisation de la production et les conditions de travail, la formation professionnelle, les indicateurs économiques et surtout les choix politiques de l'entreprise. Les élus ont un rôle important à jouer sur le contrôle socio-économique de l'entreprise.

Quel argent pour les Comités d'établissement ?

Pour sauvegarder nos comités d'établissements il faut d'abord se battre contre cette équation où chaque année les effectif cheminot-es sont en forte diminution, et les salaires bloqués, ce qui entraîne mécaniquement une diminution du niveau des dotations aux activités sociales. **SUD-Rail** agit sur les questions d'emploi de salaire. En cohérence nous agissons pour le maintien et le développement des activités, tenant compte des demandes de toutes et tous les cheminot-es. Afin de développer les activités et d'en proposer un accès égal à toutes et tous, à **SUD-Rail** nous portons la revendication que la SNCF doit accepter l'augmentation de la dotation, et la porter à 3% de la masse salariale des cheminot-e-s et 1% du montant des pensions des retraité-e-s. Comment en effet porter des revendications sur telle ou telle nouvelle activité sociale si le seul moyen de la budgéter repose sur la suppression d'autres activités ou le licenciement de personnel. **C'est dans une démarche participative avec les cheminot-es et les personnels CE, CCE que les élu-es CE SUD-Rail veulent organiser les activités sociales.**

À l'inverse, certaines organisations syndicales dédouanent la direction SNCF de verser davantage et refusent de lutter pour que l'entreprise assume enfin, ses responsabilités en matière de restauration, de crèche ou d'accès aux vacances, comme cela existe ailleurs. Elles refusent aussi de lutter sur bien d'autres sujets et sur les augmentations de salaires dont nous sommes privés, se contentant de transformer la dotation Activités Sociales en simple complément de rémunération et laissant bien sûr le soin aux autres de gérer.

Le combat sur la dotation et les choix qui seront faits auront des conséquences sur le maintien et la pérennisation des activités sociales et culturelles, que nous voulons au plus près des cheminot-e-s, quel que soit leur EPIC de rattachement.



A SUD-Rail, nous défendons des prestations sociales et culturelles de qualité, bénéficiant à toutes et tous, de façon équitable sur tout le territoire. Les CE doivent proposer une ouverture au monde et aux autres, à travers des spectacles, des sorties, des activités de proximité, en mettant au centre les valeurs d'échange et de solidarité. Nous devons aussi développer la solidarité parmi le personnel. Nous pensons que les CE peuvent montrer l'exemple, en favorisant les échanges avec les structures associatives locales.

Des activités sociales et culturelles pour toutes et tous

Pour **SUD-Rail**, chaque cheminot-e doit avoir une égalité d'accès aux activités sociales, culturelles et sportives. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas, selon que l'on habite ou travaille à proximité, ou non, du CE ou d'une antenne, selon que l'établissement pour lequel nous travaillons, transmet ou non les informations, selon les moyens et/ou les choix d'activités effectués par le CE lui-même...

SUD-Rail propose la mise en place d'un cahier des charges qui garantirait la même information et les mêmes droits d'accès aux activités sociales, sportives et culturelles du CE. Nous luttons au quotidien pour le maintien de l'unicité de l'entreprise, c'est la même philosophie que nous défendons dans les CE.

Au-delà du manque de place dans les structures du CCE sur lequel nous agissons, la question du droit aux vacances pour tous/tes les cheminot-e-s est évidemment importante mais elle ne peut pas être déconnectée de la question du pouvoir d'achat. Et n'oublions pas, que la baisse du pouvoir d'achat est aussi la conséquence d'accords salariaux signés par certaines organisations syndicales qui préfèrent la signature à la va-vite que la lutte collective... ce qui prive les CE de sources de financement non négligeables (puisque le financement dépend directement de la masse salariale).

Avec SUD-Rail, le sport et la culture pour tous !

De nombreux collègues n'ont pas la chance de disposer des installations sportives des CE ou du CCE à proximité de leur lieu de travail ou de leur domicile. Cela oblige donc de nombreux cheminot-e-s et leurs ayants droits à payer le prix fort pour adhérer à des clubs sportifs et prendre une licence.

SUD-Rail propose donc que les CE multiplient des accords avec les municipalités afin d'ouvrir les installations sportives à des tarifs préférentiels pour les cheminot-e-s. En ce sens, **SUD-Rail** est favorable à la mutualisation des installations sportives cheminotes avec celles des municipalités, avec négociation de tarifs «cheminots» pour accéder aux installations que nous ne pouvons proposer. Et, pour les agents demeurant dans des municipalités n'ayant pas passé d'accord avec le CE, **SUD-Rail** propose que le CE participe directement au paiement de la licence.

L'accès à la culture souffre des mêmes maux. Pour répondre à ce problème, **SUD-Rail** propose d'établir des conventions avec les CE d'autres entreprises et des municipalités, ou même directement avec des théâtres ou des cinémas, ce qui permettrait de proposer des activités au plus près de toutes et tous.

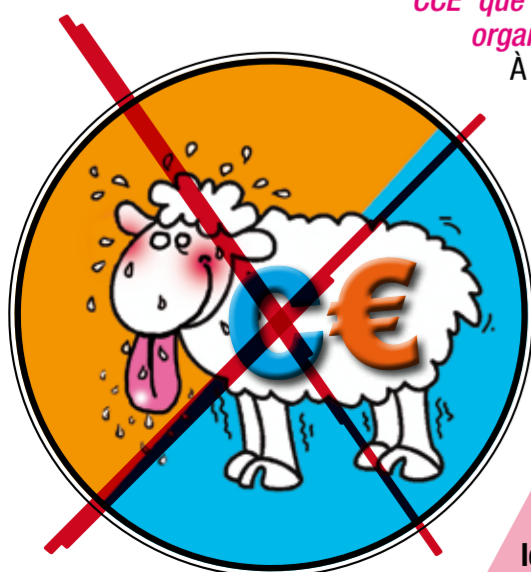
Nous proposons également que les CE soutiennent la création artistique en promouvant non seulement les structures de l'UAICF mais également les associations dont les Cheminot-e-s seraient adhérent-e-s. Cela permettrait aussi de faire sortir la culture des sentiers battus.

Sur le chèque vacances faisons tout d'abord un constat : là où le chèque vacances est en place, il offre un abondement annuel faible qui ne permet pas à lui seul aux familles de partir en vacances. Cet abondement, la SNCF refuse d'y participer, refuse également d'augmenter la dotation pour y contribuer.

Pour **SUD-Rail** en aucun cas le chèque vacances ne doit se substituer à d'autres activités, et avoir pour conséquence de freiner le développement d'hébergement à des prix permettant aux cheminot-es de partir. S'il est un complément mis en place dans certaines régions, ce n'est pas la solution miracle. Nous voulons une gestion organisée par les élus CE sur la base des votes des Cheminots sur un même territoire, quelques soient leurs CE d'appartenance. **Nous voulons que chaque cheminot-es puisse avoir un accès égal à toutes les activités et aux installations.**

Ouvrir le choix des activités sociales et culturelles aux Cheminot-e-s

Par ce financement, chaque cheminot-e contribue au fonctionnement du CE et doit donc avoir un droit de regard sur les décisions prises par les élu-e-s. Chacun-e doit pouvoir faire des propositions concernant les activités proposées. **La commission des activités sociales et culturelles des CE et du CC-GPF doit être ouverte à tous les cheminot-e-s qui veulent y œuvrer pour développer des projets.**



SOLIDARITÉ
ENTRAIDE CULTURE
LUTTES INFORMATION
EXPERTISE REVENDICATIONS
ANALYSES INVENTIVITÉ
CONTRÔLE SANTÉ
SERVICES DÉTENTE
DÉFENSE
DES DROITS
ACTION
BIEN-ÊTRE
ÉGALITÉ
DÉMOCRATIE
DROIT D'ALERTE
TRANSPARENCE
DÉTERMINATION
ALERTE

ÉCHANGES
VOYAGES
DÉCOUVERTES
CRÉATIVITÉ
SPORT

UNITÉ DROITS DES FEMMES
ACCOMPAGNEMENT CHOIX
RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIE
SPECTACLES ARBRE DE NOËL
ACTION SOCIALE
LOISIRS PARTAGE OUVERTURE
CINÉMA ACCESSIBILITÉ
DÉCOUVERTES REPOS
VACANCES RESTAURATION
CONCERTS
THÉÂTRE
PROXIMITÉ MOBILISATION
COLOS ÉPANOUISSEMENT
ÉDUCATION POPULAIRE
CONVIVIALITÉ WEEK-END

Stop à l'éclatement, à la division il faut unifier, créer de la solidarité

→ **Permettre à tous les cheminot-e-s d'accéder aux activités que nous proposons.** Par une gestion plus égalitaire et plus transparente, parce que trop de cheminots n'ont aujourd'hui pas accès aux prestations du CE.

→ **Préserver notre culture,** SUD-Rail prendra appui sur les associations dans lesquelles les cheminot-e-s se retrouvent afin de les aider, et favoriser leur développement.

→ **Tenir compte des réalités d'aujourd'hui** Il faut moderniser par une recherche du mieux-disant, pour que les Cheminot-e-s aient droit à des activités de qualité, à des infrastructures mieux adaptées.

→ **Proposer des formules innovantes, au plus près des cheminot-e-s répondant à leurs attentes.**

Chaque cheminot doit pouvoir être acteur des décisions du CE, tout comme il doit pouvoir accéder et bénéficier à l'ensemble des offres du CE quelque soit son lieu d'habitation, son lieu de travail.

→ **Nous ouvrir vers l'extérieur** Au vu du territoire des comités d'entreprise, SUD-Rail considère qu'étendre le nombre de conventions passées avec les associations, les mairies, les clubs locaux, le conseil général est une nécessité si nous voulons que les cheminot-e-s et leurs familles aient les mêmes droits en matière d'activités sociales.

→ **Mieux répartir l'argent des cheminot-e-s entre CE et CCE.**

→ **Porter la subvention (Salaire différé) versé par l'entreprise de 1,72 % de la masse salariale à 3 %.**

→ **Obliger la direction à reprendre à sa charge la restauration**

→ **Mettre en place nos propositions en matière de vacances et de loisir.**

1) Des accords réciproques avec d'autres CE, CCE, Mairies...

2) Une nouvelle grille tarifaire sur l'ensemble des prestations vacances tenant davantage compte des revenus de chacun.

C'est à la SNCF d'augmenter sa contribution devant permettre aux comités d'entreprise de jouer pleinement leur rôle en répondant aux attentes des cheminot-e-s.

Son refus de prendre en charge la restauration des salarié-e-s du GPF, alourdit la tâche des comités d'établissements et prive les cheminot-e-s d'un développement des activités.

L'argent des CE doit servir à autre chose !

La restauration des cheminot-e-s doit être reprise par l'entreprise

L'activité de la restauration ponctionne fortement le budget des CE et ne répond pas à des critères culturels ou sociaux, mais bien, à un désengagement de la SNCF qui a abandonné aux CE ce service aux salarié-e-s. Cette activité crée des inégalités, car les cheminot-e-s ne bénéficient pas tous de restaurants d'entreprise du fait de leurs horaires ou de l'éloignement de leur poste de travail. La restauration ne doit pas disparaître mais au contraire être élargie sous des formes adaptées aux cheminot-es, elle ne doit pas être confiée au privé, qui pour faire des bénéfices, utiliserait les personnels des cantines sous de nouvelles conventions au rabais et augmenterait le prix des repas. C'est cette responsabilité que SUD-Rail demande à l'entreprise de prendre avec la reprise du personnel des cantines par la SNCF. C'est bien aussi de cela qu'il s'agit lorsque nous nous battons contre des réformes dont le but est de confier au privé les missions des cheminot-es et lorsque nous défendons notre statut et notre réglementation.

Rien d'étonnant à retrouver ceux qui ne défendent pas notre statut et notre réglementation, prêts à brader l'ensemble des activités sociales, et à faire miroiter que les cheminot-es toucheraient une partie de la vente de leurs acquis !

C'est à la SNCF de prendre en charge la restauration des salarié-e-s du GPF, l'argent des CE doit servir à autre chose !
La renégociation de l'accord de gestion des CE et du CC-GPF, en cette fin d'année, est justement l'occasion de remettre la question de la reprise de la restauration par l'entreprise au cœur du débat et avec pour finalité, une stricte équité d'accès à toutes les installations par tous et pour tous !



CRÉER DE LA SOLIDARITÉ ET NON DES INÉGALITÉS C'EST POSSIBLE, RÉALISTE ET RESPONSABLE !

CE QUI NE L'EST PAS C'EST ACCEPTER DE SUBIR LA LOI DES PATRONS ET DE RENONCER À OPPOSER D'AUTRES ARGUMENTS ÉCONOMIQUES QUE CEUX QUI NOUS SONT IMPOSÉS AUJOURD'HUI.

SUD-Rail a repris l'ensemble des revendications ici rappelées, pour les intégrer dans le futur accord de gestion des CE et du CC-GPF, renégocié avant la fin de l'année. Ce sera justement l'occasion de remettre la question de la reprise de la restauration par l'entreprise au cœur du débat et avec pour finalité, une stricte équité d'accès à toutes les installations par tous et pour tous !